

**DEPARTEMENT  
DU NORD**



**COMMUNE DE WALLERS ARENBERG**

***EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL***

-----

CONSEILLERS ELUS :  
**29**

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le quinze du mois de février, le Conseil Municipal de la Commune de WALLERS ARENBERG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Salvatore CASTIGLIONE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de l'Hôtel de Ville, conformément à la loi.

CONSEILLERS EN EXERCICE  
**29**

***Étaient présents (24)*** : Salvatore CASTIGLIONE, Maire, Cécile DEHOUCK, Tonino RUNCO, Magalie DUTRIEUX, Jean Pierre SELVEZ, Suzel JAWORSKI, Vincenza CASTIGLIONE, Géry CATTIAU, Christophe DEHOUCK Adjoint, Marc STIEVENARD, Chantal SAEGERMAN, Yoann HOCHEDÉZ Conseillers Municipaux Délégués, Bernard CARON, Marie-Pierre VARLEZ, Hermeline BOUTELIER, Aurore DUSSART, Catherine DEMEURISSE, Armel BISIAUX, Émile LAURANT, Laurent STAQUET, Dominique NICODEME, Serge HARDY, Mathieu DECARPENTRY, Bénédicte COTTEL Conseillers Municipaux.

CONSEILLERS PRESENTS :  
**26**

***Étaient Excusés (4)*** : Jean-Pierre ABRAHAM (procuration à Marie-Pierre VARLEZ), Laurence SZYMONIAK (procuration à Chantal SAEGERMAN), Cathy GOUPIL (procuration à Magalie DUTRIEUX), Fabienne BENOIT (procuration à Salvatore CASTIGLIONE).

***Était Absent (1)*** : Marc BAUDRY.

Président de la séance : Salvatore CASTIGLIONE - Secrétaire de la séance : Marc STIEVENARD.

Date d'envoi de la convocation : 08/02/2024.

**Objet : Renouvellement de l'adhésion au Comité Départemental Olympique et Sportif**

**Rapporteur : Yoann HOCHEDÉZ, Conseiller délégué aux sports**

Depuis 2022, la ville adhère au Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS). Cette adhésion a permis de bénéficier des avantages et des services proposés par le CDOS dans le cadre de la vie associative, éducative et sportive en matière :

- ✓ **D'ingénierie** : Soutien à l'organisation des événements (journée Olympique, semaine Olympique et paralympique), accompagnement sur les projets sportifs...
- ✓ **Information et accompagnement** : appels à projets (FDVA, ANS,...)
- ✓ **Mises à disposition gratuites** (installation avec un technicien du CDOS) : Escape game « Vol au musée olympique », jeux de l'oie « sports santé », « sports et valeurs de l'olympisme » ; des expositions didactiques avec supports pédagogiques...
- ✓ **Mises en relation** : Olympiens (participants aux jeux) pour témoigner de leur expérience – Sportifs de hauts-niveaux... pour connaître et faire connaître les valeurs de l'olympisme et l'institution olympique.

Afin de pouvoir bénéficier à nouveau des avantages et des services mentionnés ci-dessus, il est proposé de renouveler l'adhésion pour un montant annuel défini selon le seuil suivant :

- Commune de 5 001 à 10 000 habitants : 750€

***Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des voix :***

- ***APPROUVE le renouvellement de l'adhésion au Comité Départemental Olympique et Sportif au tarif de 750€ ;***
- ***AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette adhésion ;***
- ***CHARGE Monsieur le Maire de veiller à l'exécution juridique et comptable de la présente délibération.***

**Au registre sont les signatures  
Pour extrait conforme et certification du  
caractère exécutoire de la présente délibération.**

**A Wallers Arenberg, le 15 février 2024**

**Le Maire,  
Salvatore CASTIGLIONE**